



# Economie & Développement

BIMENSUEL D'INFORMATIONS ECONOMIQUES ET DE DEVELOPPEMENT

Zoom sur le Togo emergent

N° 196 du 09 Juillet 2021 / PRIX 250 F CFA AFRIQUE / 1EURO EUROPE



INVITÉ DU JOURNAL

**Sécurité et surété maritime:**  
**Christian Trimua, Ex-Directeur du**  
**Centre Inter-régional de Coordination**  
**« Le procès sur la piraterie maritime**  
**montre que le Togo crée ainsi un vrai droit**  
**de la piraterie en terre togolaise mais qui va**  
**avoir une incidence sur l'espace CEDEAO »**

**A** Lomé, la Cour d'Appel a condamné neuf (09) pirates maritimes le 05 juillet 2021 à de lourdes peines d'emprisonnement et pécuniaires. Ils ont été jugés, pour avoir participé à la tentative de détournement du tanker G-Dona 1, un navire appartenant à un armateur béninois, battant pavillon togolais, dans la nuit du 11 au 12 mai 2019...

P. 3

L'UNION AFRICAINE FACE AUX CRISES SANITAIRES

**La création de l'Agence Africaine de Médicaments**  
**pourrait voir le jour avant fin 2021** P7

SOMMET SUR L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL DES ENTREPRISES



**Le Togo partage ses succès**  
**en matière d'économie**  
**sociale et solidaire en France**

ANADEB



**Le Groupe d'épargne «ESPOIR»**  
**de Mandouri, un cas d'école**  
**avec 8 024 025 F CFA partagés**  
**entre ses membres**

OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES



Il est institué pour les commandes publiques, un quitus fiscal et une attestation de régularité fiscale. Ces actes sont exceptionnellement soumis à l'apposition d'un timbre fiscal de 500F.

Office togolais des recettes | +228 98 98 41 61 | E201

CIAN

**Une opportunité pour le Togo de**  
**nouer de nouveaux partenariats**  
**avec de potentiels investisseurs**



## ECO FLASH

COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

## Le Togo actualise la charte des entreprises et propose une nouvelle catégorisation

Pour permettre aux entreprises togolaises d'être plus compétitives dans un contexte sous régional et international de plus en plus concurrentiel, le gouvernement actualise la charte des très petites, petites et moyennes entreprises et met en place une nouvelle catégorisation. « Quatre catégories nouvelles sont proposées avec un chiffre d'affaires compris entre 5 millions et 1 milliard de FCFA. Il s'agit de: Les nano entreprises; les micros entreprises; les petites entreprises; les moyennes entreprises », lit-on dans le conseil des ministres du 07 juillet 2021. Selon le gouvernement, l'adoption de ce projet contribuera d'une manière efficace à la mise en œuvre des différents projets initiés au profit du secteur, dans le cadre de la feuille de route gouvernementale 2020-2025. Selon le Centre de Formalité des Entreprises (CFE), durant les six premiers mois de 2021, au total, 7311 nouvelles sociétés ont vu le jour soit une progression de près 21% par rapport à la même période de l'an dernier, où 6063 nouvelles entités avaient été enregistrées. Dans les détails, le premier trimestre



(4087 entreprises) a connu une certaine constance avec en moyenne 1300 sociétés déclarées mensuellement de janvier à mars. Plus de 82% des entreprises (6055) ont été créés par des Togolais et 17% par des étrangers. 73% des entités ont été déclarées par des hommes, et 26% par des femmes, dans le même trend que les années précédentes. Le CFE a également relevé 4447 entités formalisées par des personnes physiques (60,83 %) contre 2864 (39,17%) par des personnes morales. En ce qui concerne les SARL, près de 2500 ont été enregistrées, dont 2274 actes sous seing privés et 229 actes notariés.

*Suivez l'actualité togolaise et mondiale en continue sur [www.horizon-news.net](http://www.horizon-news.net)*

ANADEB

## Le Groupe d'épargne «ESPOIR» de Mandouri, un cas d'école avec 8 024 025 F CFA partagés entre ses membres

Contribuer à l'amélioration des revenus des membres des groupements, des coopératives, au développement des emplois ruraux dans les villages, apprendre aux membres à cogérer leurs fonds et à se rendre autonome, c'est l'objectif qui sous-tend la création des groupes d'épargne (GE) par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb) à travers le Programme de soutien aux activités économiques des groupements (PSAEG) / Groupes d'épargne (GE) mis en place le 08 juin 2018 avec 25 membres, le GE ESPOIR maintient le cap et fait à ce jour 8 024 025 F CFA de recette, montant mobilisé grâce à un prix de tampon équivalant à 1000 F CFA, et partagés entre ses membres. Pour Mme Djakpère Mieriba, « À la fin de notre second cycle en juin dernier, j'avais pris 204 000. Cela m'a servi à faire les briques sur mon terrain que j'avais acquis grâce à mes profits du premier cycle. Cette fois-ci, je compte construire ma maison



». En effet, le groupe ESPOIR a mobilisé, un tampon total de 6 415 pour ce troisième cycle de 52 semaines. Pour un prix initial de tampon équivalant à 1000 F, le nouveau tampon de partage s'élevait à 1250,82 F avec 350 200 F CFA, représentant la part la plus relevée reçue et 136 300 F comme la plus petite part reçue. « Moi, je suis commerçante et je bouge beaucoup. J'ai toujours voulu m'acheter un moyen de dé-

placement pour mon activité mais je n'arrivais pas à mobiliser la somme nécessaire. Ma part pour ce partage est de 350 200 F. Je compte donc satisfaire mon envie en m'offrant une nouvelle moto qui m'aidera désormais à aller plus vite vers mes clients », a expliqué Mama Habiba, N° 22 du groupe. « L'argent que je viens de prendre m'aidera à faire mon champ, avant je faisais des prêts pour mettre dedans et à la fin, je reviens

bredouille après avoir payé. Désormais, je pourrais prendre les métayers avec mes propres sous et acheter également de l'engrais. Une partie de cette somme servira également à acheter des vivres pour nourrir mes enfants. Je peux témoigner que grâce à ce groupe d'épargne, nous les femmes de Mandouri, sommes désormais indépendantes financièrement. Cela nous fait assez du bien. Merci à notre partenaire ANADEB et que Dieu donne encore la force et la santé à nos encadreurs », a pour sa part témoigné Mme Kombate Awa. Pour le nouveau cycle qui va bientôt débuter, la caisse d'épargne est reconstituée avec une somme totale de 424 575 F, y compris les reliquats du partage. Le prix du tampon du quatrième cycle est maintenu à 1000 F. Avec le Programme de soutien aux activités économiques des groupements (PSAEG), l'Antenne régionale des Savanes accompagne à ce jour 40 GE soit 15 dans la préfecture de Kpendjal. La région évolue à ce jour avec un effectif de 720 membres dont 27 hommes soit 33 567 655 Francs CFA mobilisé avec 19 321 100 Francs CFA de crédits octroyés à 720 membres dont 27 hommes.

Assem Ange

SOMMET SUR L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL DES ENTREPRISES

## Le Togo partage ses succès en matière d'économie sociale et solidaire en France

Le ministre du développement à la base, Myriam Dossou d'Almeida, a pris part le 08 juillet 2021 à Paris au « Sommet sur l'engagement sociétal des entreprises entre l'Afrique, la France et l'Europe » sous le thème « Le temps de l'engagement (ODD, ISR, ESS ONG&RSE) plus le temps de l'inclusion (femmes, jeunesse, diaspora, éducation, travail informel) ». Prennent part à ce sommet, les pays africains tels que la République Démocratique du Congo, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Gabon et du Sénégal. En cette période de pandémie liée au Covid-19, la rencontre, première du genre a principalement pour ambition, selon les organisateurs, de contribuer à mettre la responsabilité sociétale, l'inclusion, l'économie sociale et solidaire, l'investissement socialement responsable, l'impact et les ODD au cœur de la nouvelle relation soutenable, solidaire et équitable entre les trois parties. « Il y a nécessité de renforcer l'économie sociale des marchés en cette période de pandémie de covid-19. L'Afrique doit engager sa propre initiative à la fois par les gouvernements engagés, mais aussi d'une so-



ciété civile inspirées et mobilisées », a déclaré Mme Olivia Grégoire, Secrétaire d'Etat français chargé de l'économie sociale, solidaire et responsable à l'ouverture du sommet. Le gouvernement dans sa feuille de route 2025 a mis l'accent sur l'inclusion sociale basée sur l'accélération du capital économique et la valorisation du capital humain, l'autonomisation des jeunes. « Depuis 2008, le Togo s'est engagé pour devenir le hub de l'économie sociale et solidaire. Les programmes de lutte contre l'exclusion sont établis par le gouvernement à savoir, l'autonomisation des femmes dans les zones reculées par la mise en place des plateformes multifonctionnelles, le programme de réduction de la vulnérabilité des populations, celui dédié aux jeunes déscolarisés en milieu rural, le vo-

lontariat, la finance inclusive, l'innovation en période de crise sanitaire notamment Novissi pour soutenir la population vulnérable, l'appui aux artisans, le renforcement de l'électrification avec les installations des centrales photovoltaïques. Tous ces programmes ont fait reculer la pauvreté a reculé au Togo », a indiqué le ministre du développement à la base. Le Togo vient d'adopter une stratégie nationale d'inclusion financière qui devrait servir de cadre formel et de renforcement pour les initiatives existantes en la matière. « Elle vise à relever les défis notamment au regard des disparités régionales en matière d'accès aux services financiers. Cela permettra d'atteindre les objectifs assignés à la feuille de route gouvernementale qui fait de l'inclusion financière, un axe

majeur de sa mise en œuvre », indique le conseil des ministres du mercredi 7 juillet 2021. Le Togo a mis en place depuis quelques années déjà, une batterie d'instruments tels que le Fond National de la Finance Inclusive (FNFI) dont le volume de crédits distribués a franchi la barre des 98 milliards FCFA au profit de plus d'1,7 million de personnes, permettant la financiarisation des couches les plus vulnérables. Selon le ministère de l'Economie numérique en janvier 2020, les services de mobile money sont également en plein essor depuis 2015. Ce sont 2 200 milliards FCFA qui ont été transférés via Floop et T-Money, les deux plateformes de transfert d'argent, entre 2015 et 2019. Selon la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), 53% des Togolais âgés de 15 ans au moins, sont titulaires de comptes dans les institutions de microfinance. Le Togo est reconnu par l'ONU comme modèle en matière d'inclusion financière. En 2019 à en croire la Bceao, le Togo a enregistré la 3ème meilleure performance de l'Uemoa en matière d'inclusion financière (72,3%).

INVITÉ DU JOURNAL /CHRISTIAN TRIMUA, EX DIRECTEUR EXÉCUTIF DU CENTRE INTERRÉGIONAL DE COORDINATION (CIC) POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE RÉGIONALE POUR LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ MARITIME EN AFRIQUE CENTRALE ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

## « Le procès sur la piraterie maritime montre que le Togo crée ainsi un vrai droit de la piraterie en terre togolaise mais qui va avoir une incidence sur l'espace CEDEAO »

A Lomé, la Cour d'Appel a condamné neuf (09) pirates maritimes le 05 juillet 2021 à de lourdes peines d'emprisonnement et pécuniaires. Ils ont été jugés, pour avoir participé à la tentative de détournement du tanker *G-Dona 1*, un navire appartenant à un armateur béninois, battant pavillon togolais, dans la nuit du 11 au 12 mai 2019. Les peines d'emprisonnement varient de 15 à 20 ans assorties d'une interdiction de séjour sur le territoire togolais, privation des droits civiques pour les Togolais et paiement des amendes pénales. Le procès de ces pirates maritimes est une première au Togo et témoigne de l'engagement du pays à lutter contre l'insécurité maritime. Ce procès est salué par Christian TRIMUA, l'ex Directeur Exécutif du Centre Interrégional de Coordination (CIC) pour la mise en œuvre d'une stratégie régionale pour la sécurité et la sûreté maritime en Afrique Centrale et en Afrique de l'Ouest, qui exhorte les pays de la CEDEAO à encourager le Togo, premier pays dans la sous-région à l'initier. Il fait ses analyses sur les enjeux du procès dans les lignes à suivre.

### ECO-DEV : Quels sont les enjeux du procès des pirates en mer pour le Togo ?

Christian TRIMUA : L'évènement est historique et d'une grande portée parce qu'au fond cette préoccupation a commencé depuis des années mais à partir des années 2010 et 2013, la proportion des attaques en mer des navires est montée. Selon le Bureau maritime international, le Golfe de Guinée long de 3 millions de km<sup>2</sup> est la zone maritime la plus dangereuse par rapport aux attaques enregistrées. Le Togo a ratifié l'accord Montego Bay, la convention de l'ONU sur le droit de la mer, ratifié par la plupart des pays. Certains l'avait transposée dans leur ordre juridique comme le Togo mais n'ont pas toujours pris des sanctions; Depuis, des actes sont toujours posés dans certains pays, mais difficile de les juger. Le Togo a ratifié et depuis 2015, dans son nouveau code pénal a donné une définition et une sanction non seulement de la piraterie mais tous les actes de brigandage de vols en mer et autres. L'enjeu de ce type de procès est important car en mer, il n'y a pas d'immeuble, ni de quartier ou village et on ne peut pas se cacher. Lorsque vous commettez l'infraction en mer, l'enjeu est juridique. Comment le pirate peut échapper à l'emprise de la justice? Premièrement, c'est en jouant sur la compétence des États, la territorialité; deuxièmement sur la nationalité des navires ou de l'équipage. Donc, le procès du Togo a un véritable enjeu juridique. Jusqu'à présent puisque les pays de la sous-région n'ont pas encore transposé dans leur ordre national et pris des peines là-dessus, certains pirates considèrent qu'ils sont dans une zone de non droit. Le Togo donne ainsi un signal fort en disant désormais dans les eaux togolaises, que l'infraction soit commise dans les eaux togolaises ou bien en dehors des eaux togolaises, si vous êtes arrêtés dans les eaux togolaises, le Togo a la capacité de vous juger, et c'est le premier signal! Deuxième signal, c'est un enjeu sur la qualification juridique de l'infraction.

La mer est divisée en plusieurs zones à savoir, la zone intérieure, territoriale, de l'économie exclusive et la haute mer. Plus vous

vous éloignez de la terre, plus vous mettez en jeu les intérêts de plusieurs états puisque vous allez vers la liberté des mers et plus vous vous rapprochez de la terre, plus vous êtes dans l'intérêt de l'État des eaux dans lesquelles vous avez commis l'infraction. Cela veut dire que les personnes qui sont arrêtées et jugées, la



qualification juridique donne une importance car plus vous vous éloignez de la terre, plus le Togo ne défend pas un intérêt togolais mais un intérêt de la communauté internationale puisqu'on va vers l'espace de liberté. Et donc, une infraction commise au Bénin et les pirates sont arrêtés au Togo, le pays n'est pas victime mais aura la compétence de juger les pirates en préservant les intérêts du Bénin. Cela rassure les pays voisins, les amateurs, les équipages, tous les gens de mer que quel que soit l'endroit dans le Golfe de Guinée, si vous commettez l'infraction au Cameroun et que vous fuyez et la marine togolaise vous arrête au Togo, alors le Togo sera capable de vous juger. Même si le Cameroun n'a pas une législation nécessaire, dès que vous êtes arrêtés au Togo, le pays dispose d'une compétence universelle de juger ces pirates et c'est fondamental. Cela veut dire que les eaux togolaises aussi son plus sûres. Le système au Togo est

basé sur trois piliers notamment, la surveillance permanente, la transposition des conventions internationales et l'application des conventions internationales. Nous avons fait les deux piliers que nous complétons avec le troisième. Ce procès prouve que les actions qui sont menées par le gouvernement sont efficaces. Rappelons

qu'en 2015, le Togo a organisé la conférence de l'UA sur la sécurité maritime et le développement.

### Le procès des pirates a-t-elle une portée internationale ?

La piraterie est considérée comme un crime et la considérer comme un délit serait fait montre d'une légèreté et même l'ONU qui s'occupe de la criminalité et des trafics de drogue dans le monde et interpoles travaille sur la piraterie comme étant un crime. L'une des infractions considérées comme crime contre l'humanité est la piraterie maritime alors, il existe un intérêt sous régional et international dans ce procès et les pays de la sous-région doivent être branchés sur le Togo pour suivre aussi son déroulement. Le Togo fait partie d'un espace géographique qui a un centre régional de sûreté et de sécurité maritime basé à Abidjan qui s'appelle le CRESMAO qui dispose de petites zones décou-

pées selon les 15 pays de la CEDEAO. Le Togo est dans la zone E qui comprend le Bénin, le Nigéria et le Niger et la base est à Cotonou. Nous faisons la coordination de la sécurité maritime cela veut dire un pirate arrêté au Togo intéresse tous les autres pays de la zone E. Donc ce n'est pas qu'un procès togolais, car toute la communauté internationale aura son regard tourné vers le Togo pour voir comment le procès se déroulera jusqu'à la fin. La piraterie strictement définit se déroule dans la haute mer c'est à dire au-delà de 200 miles à peu près mois de 400 km de la côte. Aujourd'hui, le terrorisme n'est plus seulement à terre mais se commet aussi en mer contre des intérêts nationaux et internationaux en mer. Le Togo crée ainsi un vrai droit de la piraterie en terre togolaise mais qui va avoir une incidence sur l'espace CEDEAO. Ceci dit, toutes les autres instances sous régionales à savoir le CRESMAO (Centre Régional de Sécurité Maritime de l'Afrique de l'Ouest) basé à Abidjan, le Centre Interrégional de Coordination (CIC) pour la mise en œuvre d'une stratégie régionale pour la sécurité et la sûreté maritime en Afrique Centrale et en Afrique de l'Ouest, tireront les leçons de l'expérience togolaise pour faire en sorte que les autres pays également puissent rentrer en jeu sur cette question.

### Quel est le caractère universel de l'arsenal juridique du Togo pour ce procès

Le Togo dispose des conventions internationales, dont, la première est Montego Bay de 1982, le code pénal togolais, le code de procédure togolais, le Code de conduite de Yaoundé et la stratégie de lutte contre la piraterie et la criminalité maritimes dans le Golfe de Guinée, des exemples comparatifs de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDDC). Le juge togolais qui aborde ce sujet pour la première fois n'est pas en zone vierge car il pourrait se servir de ces exemples comparatifs pour développer ensuite les textes togolais, créer de la jurisprudence dans notre pays. Le procès va impacter désormais la perception de la police et de la gendarmerie en mer, la préfecture maritime et naturellement l'action de l'Etat en mer. Tous ces éléments qui sortiront de ce procès pourront être utilisés pour renforcer la formation des magistrats, des avocats sur la thématique, revoir même la politique de la Préfecture maritime. L'Université de Lomé par exemple qui a créé récemment un institut chargé des métiers de la mer n'est pas indifférente à l'exposition du personnel formé au

travail de la mer à l'infraction de la piraterie. Sachons que, les pirates au départ attaquaient les navires et les enlèvent mais maintenant ils attaquent les navires pour faire de la prise aux otages et donc, l'Université qui forment du personnel destiné à travailler en mer est intéressée à savoir, comment le droit national et les cas traités par les tribunaux togolais protègent le personnel formé à mettre à la disposition de l'activité en mer. Je suis sûr que des discussions vont s'ouvrir pour améliorer au fur et à mesure que ces genres de cas se présentent au Togo.

### Que tire alors le Togo de son économie à l'issue de ce procès?

L'enjeu d'une infraction comme la piraterie en mer est d'abord juridique. Les pirates sont des premiers juristes qui s'abritent sur les imperfections du droit national, les limites des compétences territoriales et nationales, la sévérité des peines. Ce procès est un signal fort donné aux pirates sur la sévérité des peines dans le pays. L'exemplarité du procès va être préventive sur des prochaines infractions en territoire togolais. Nos eaux sont classées par les assureurs en fonction des dangers qu'elles courent. Vous avez des couleurs qui vont du vert, orange et rouge. Si vous ne jugez pas les pirates vous êtes classés dans le rouge, cela veut dire que les assureurs considèrent que vos eaux ne sont pas sûres et donc, la prime d'assurance sera plus élevée. Conséquence, les marchandises importées seront plus chères et cela aura une incidence sur la vie chère. Le fait pour le Togo de lutter et de montrer que les pirates peuvent être arrêtés et jugés, pour les assureurs, les eaux togolaises sont sûres et ils n'ont plus besoin d'augmenter la prime d'assurance des navires qui ont pour destination le Togo! Donc c'est quelque chose qui touche à la consommation directe du citoyen. Autre exemple, le Togo renvoie aussi une nouvelle image à l'étranger car le pays a lancé un Plan National de Développement (PND) avec un axe 1 basé sur la transformation du Togo comme un centre d'affaires et logistique du premier ordre tout en se basant sur les avantages comparatifs du Port autonome de Lomé, et donc, sur une activité en mer. Cela veut dire, que le Togo dit à tous les investisseurs n'ayez pas peur car si vous subissez une attaque dans les eaux togolaises, les auteurs seront sévèrement punis par les textes disponibles; Cela rassure également les investisseurs de dire au Togo, je suis tranquille pour faire les affaires!

Propos recueillis par GADAH Joseph

## BRVM

## L'intégralité du nouveau calendrier de paiement de dividendes

La Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) a publié le 7 juillet 2021, un nouveau calendrier de paiement de dividendes au titre de l'exercice 2020.

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE 07 juillet 2021 CALENDRIER DE PAIEMENT DES DIVIDENDES					
ANNEE : 2021					
Titres	Montant du dividende net par action en FCFA	Nombre de Titres	Date de publication de l'Avis au BOC	Ex-dividende	
				T-2	T
BOA BURKINA FASO	370	051-2021 BRVMDG	12/04/2021	29/04/2021	03/05/2021
BOA NIGER	429,66	054-2021 BRVMDG	13/04/2021	04/05/2021	06/05/2021
ECOBANK CI	294,3	058-2021 BRVMDG	22/04/2021	04/05/2021	06/05/2021
BOA COTE D'IVOIRE	315	083-2021 BRVMDG	26/04/2021	10/05/2021	12/05/2021
SONATEL SENEGAL	1 225	065-2021 BRVMDG	30/04/2021	12/05/2021	17/05/2021
BOA BENIN	436	055-2021 BRVMDG	13/04/2021	18/05/2021	20/05/2021
BOA SENEGAL	161,01	061-2021 BRVMDG	27/04/2021	28/05/2021	01/06/2021
ONATEL BF	399,5635	076-2021 BRVMDG	17/05/2021	28/05/2021	01/06/2021
SOCIETE GENERALE CI	368,298	091-2021 BRVMDG	28/05/2021	28/06/2021	30/06/2021
SITAB CI	436,123	108-2021 BRVMDG	16/06/2021	30/06/2021	02/07/2021
CORIS BANK INTERNATIONAL BF	406	097-2021 BRVMDG	08/06/2021	02/07/2021	06/07/2021
BICI CI	50	112-2021 BRVMDG	22/06/2021	02/07/2021	06/07/2021
CIE CI	167,14	122-2021 BRVMDG	29/06/2021	12/07/2021	14/07/2021
SOGB CI	250	113-2021 BRVMDG	22/06/2021	13/07/2021	15/07/2021
SETAO CI	66,15	109-2021 BRVMDG	21/06/2021	14/07/2021	16/07/2021
FILTISAC CI	235	121-2021 BRVMDG	28/06/2021	28/07/2021	30/07/2021
SMB CI	810	126-2021 BRVMDG	01/07/2021	13/07/2021	15/07/2021
CFAO MOTORS CI	22,15	127-2021 BRVMDG	01/07/2021	13/07/2021	15/07/2021
UNIWAX CI	18	128-2021 BRVMDG	02/07/2021	14/07/2021	16/07/2021
SIB CI	360	131-2021 BRVMDG	06/07/2021	21/07/2021	23/07/2021
SODECI	337,5	133-2021 BRVMDG	07/07/2021	23/07/2021	27/07/2021
NESTLE CI	363,665	132-2021 BRVMDG	07/07/2021	28/07/2021	30/07/2021

Siège social : 18, Rue Joseph Anoma -01 BP 3802 Abidjan 01

## TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE

## Le Togo classé 1er pays dans un groupe de 16 pays africains

Selon le dernier "Fiscal Transparency Report" publié annuellement du Département d'Etat américain, pour la deuxième fois, le Togo satisfait aux exigences américaines en matière de transparence budgétaire. Le Transparency report concerne les pays bénéficiant d'aides américaines et permet de s'assurer que les fonds des contribuables américains sont utilisés de manière appropriée. C'est au terme d'une étude sur la transparence budgétaire dans plus de 140 pays, du 1er janvier au 31 décembre 2020. Le Togo est classé premier dans un groupe des pays africains constitué notamment l'Afrique du sud, Botswana, Burkina Faso, cap vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Kenya, Ile Maurice, Maroc, Namibie, Nigéria, Seychelles, Tunisie et Ouganda. « Le

Togo est récompensé pour avoir rendu disponible et accessible au grand public, l'ensemble de la documentation qui renseigne sur son budget, détaillant les prévisions, les recettes et les dépenses budgétaires, sur les questions de



transparence dans les procédures d'appels d'offres et les signatures de contrats d'exploitation concernant des ressources naturelles », apprend-t-on. Le Togo se met en une bonne position du programme de financement américain après avoir décroché du programme Threshold du Millennium Challenge Corporation (MCC) un financement de 35 millions de dollars US.

## UEMOA

## Le test PCR passe de 40.000 FCFA à 25.000 FCFA au Togo

Les chefs d'Etat des pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) ont décidé d'harmoniser les coûts des tests de dépistage du Covid-19 pour tous les voyageurs dans leur espace commun. Ainsi, depuis mai 2021, le test coûte 25 000 francs CFA pour les voyageurs par avion. La validité des tests sera de cinq jours à compter de la date du prélèvement de l'échantillon à l'entrée et au départ des aéroports de l'espace Uemoa. Le Togo depuis le 07 juillet

2021, vient d'harmoniser son coût du test PCR. Initialement fixé à 40.000 FCFA, le prix est ramené à 25.000 FCFA au départ et à l'arrivée de l'Aéroport international Gnassingbé Eyadéma de Lomé. L'UEMOA en a aussi décidé qu'« en temps opportun, le coût du dépistage du Covid-19 sera fixé à 5.000 FCFA pour les voyageurs utilisant les voies terrestres ». Pour les chefs d'Etat de l'Uemoa, toutes ces mesures ont pour but de faciliter la circulation des personnes et des biens entre les différents pays.

## FORESTERIE

## Le Togo renforce l'importation du bois transformé au Gabon

Le Togo ambitionne renforcer son couvert végétal en reboisant 1 milliard de plantes d'ici 10 ans. Pour partager les expériences en matière de foresterie avec le Gabon, un pays hautement forestier, le ministre de l'environnement et des ressources forestières, FOLI-BAZI Katari est en mission d'échanges depuis le 30 juin dernier en terre Gabonaise. Le séjour a permis au ministre togolais de toucher du doigt les réalités du terrain par la visite des forêts, de quelques usines de transformation du bois et apprécier le savoir-faire dans la fabrication des meubles et autres. Par ailleurs, un mémorandum d'accord a été signé entre le Togo et le

Gabon pour sceller le partenariat dans la filière du bois s'étale sur cinq ans. Il doit notamment faciliter l'établissement de partenariats entre les opérateurs économiques de la filière bois des deux pays, et permettre surtout au Togo, d'importer facilement du bois transformé au Gabon. Ce qui devrait avoir pour corollaire, la réduction du déficit commercial de Libreville envers Lomé. « Le mémorandum crée par ailleurs, un canal de coopération des produits ligneux entre la Plateforme Industrielle d'Adetikopé et la Zone économique spéciale de Nkok (dont la PIA s'est inspirée), informe-t-on. Grâce à ces décisions politiques, le Gabon a réussi



à maintenir son taux de couverture forestière et de déforestation respectivement à 88 % et 0,01 % et à transformer 21 % du territoire en aires protégées terrestres. Le pays d'Ali Bongo compte également créer des

plantations forestières qui, à terme, produiront 4 à 5 fois plus de volume de bois. Le pays envisage aussi de multiplier l'économie du bois par 10 et créer 50 000 emplois supplémentaires dans le secteur forestier. Fin sep-

tembre 2020, la production des bois ouvrés s'est située à 870 410 m3 et la production des unités industrielles de contreplaqué a progressé de près de 27%, pour se situer à 37 358 m3 au cours de la même période. Le Gabon compte renforcer la production de bois et devenir le champion du monde du bois tropical transformé d'ici 2023.

*Economie & Développement  
au coeur de  
l'actualité  
économique*

## Victoire Tomégah-Dogbé, a reçu le prix du développement durable du Sénat allemand

La cheffe du Gouvernement, Victoire Dogbé, en séjour européen en fin de semaine dernière, a été honorée du Prix Carl Von Carlowitz du développement durable, par le Sénat économique allemand. La distinction, qui honore le Togo, est une reconnaissance à l'endroit des multiples efforts consentis par le pays et son engagement dans le domaine. «Le gouvernement togolais est convaincu qu'il n'y a pas de développement bénéfique pour les générations à venir sans un réel investissement dans le capital humain. Notre feuille de route en est la preuve», a déclaré le Premier Ministre lors de la réception de ce prix, en présence de plusieurs membres du gouvernement. Le Togo a placé l'inclusion sociale en priorité de sa feuille de route 2020-2025, a entrepris



ces dernières années des investissements conséquents dans le développement du capital humain, notamment dans l'éducation et la formation. Le pays mise également sur la formation professionnelle pour soutenir le développement économique et social. Ainsi, dans le cadre du

précédent Plan National de Développement (PND 2018-2022), le pays a lancé le Programme Présidentiel d'Excellence (PPE) visant à offrir aux meilleurs étudiants du pays, une formation et un encadrement complémentaires pour le renforcement de son administration.

## CIAN

### Une opportunité pour le Togo de nouer de nouveaux partenariats avec de potentiels investisseurs

Le Togo est invité à Paris au Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN). L'assise qui s'est déroulée depuis 1er juillet 2021, est placée sous le thème d'un « nouveau pacte pour la relance » des entreprises en Afrique rassemble plus de 300 décideurs politiques et hommes d'affaires présents en Afrique ou souhaitant y investir. La délégation officielle togolaise, conduite par le Premier Ministre, Victoire Dogbé, a présenté les opportunités d'investissement au pays aux opérateurs économiques. « Le Togo était un pays réformateur, engagé sur la voie du développement économique, avec diverses opportunités d'investissements offertes aux opérateurs économiques. C'est une terre d'investissement, un pays entrepreneur, un pays qui parle le langage du monde des affaires », a-t-elle déclaré. La cheffe du gouvernement a également dressé le tableau des récentes performances du Togo sur fond d'amélioration du climat des affaires, les réformes économiques et évoqué la gestion de la Covid-19. Elle a profité de l'occasion pour exposer les opportunités d'investissements avec la nouvelle Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA) financée à hauteur de 200 Millions €, les Agropoles, les Zones agricoles d'aménagement planifiées



(ZAAP) et les infrastructures numériques et énergétiques modernes dont le pays se dote et prévoit de construire depuis quelques années. En ce qui concerne le secteur agricole, le Conseiller du Président de la République Shegun Adjadi Bakari, dans un panel intitulé « la transformation agro-industrielle au Togo », a indiqué que l'agriculture togolaise était en plein essor et que le secteur était porteur. « Nous sommes en train de mettre en place des briques et les différentes pièces du puzzle qui vont demain porter la croissance du Togo », a déclaré le conseiller. Présents aussi à ce rendez-vous, Patrick Achi, chef du gouvernement de Côte d'Ivoire, Bruno Le Maire, ministre français de l'Économie et des Finances, Akinwumi

Adesina, président de la BAD, Nicolas Dufourcq, directeur général de BPI, le Conseiller du Chef de l'Etat, Shegun Bakari. Cet espace des affaires et business a permis au Togo de présenter sa politique de transformation agro-industrielle qui veut faire de la transformation des produits agricoles la clef de la transformation structurelle de son économie et de la création d'emplois. « La crise du Covid-19 a impacté l'Afrique, mais moins durement que redouté, et elle est devenue, paradoxalement, une opportunité pour accélérer le changement », a fait savoir Etienne Girois, le président délégué du CIAN. Ce forum est une opportunité pour le gouvernement de nouer de nouveaux partenariats avec de potentiels investisseurs.

## MÉDIA

### Store CANAL+ Togo s'ouvre à la population de Légbassito

Le maillage du territoire à travers la multiplication des « Store CANAL+ », l'installation des tentes à plusieurs endroits et coins, tels sont les moyens à travers lesquels les responsables de CANAL+ Togo se rapprochent de plus en plus de la population et de ses abonnés en vue d'un service de qualité. Ainsi donc, depuis le 1er juillet 2021, la population de Légbassito et ses environs peuvent désormais s'offrir à proximité les services de CANAL+ Togo grâce au déploiement des vendeurs à domicile visible par leur tente dans le marché de Légbassito, une banlieue située dans la périphérie nord de Lomé (préfecture d'Agoè-nyivé). « Nous sommes installés dans le marché Légbassito pour être de plus en plus proche de la population. Pour s'attacher les services de CANAL+, point besoin d'aller jusqu'en ville », a dit WOGOMEBU John, Responsable des vendeurs à domicile de CANAL+ Togo dans la zone ouest. Lancée depuis le début du Championnat d'Europe de football (UEFA EURO 2020) et la Coupe d'Amérique (Copa America 2021), la promotion avec le décodeur Haute Définition (HD) continue de plus belle. Pour la souscription à la formule de 20.000, le décodeur est à 1000 FCFA avec une installation gratuite assurée par les agents agréés de CANAL+. Pour celle de 10 000, le décodeur est à 5 000 FCFA avec l'installation gratuite aussi. Seuls les nouveaux abonnés de 5 000 FCFA déboursent seulement 2 000 F CFA pour l'installation au lieu de 5 000 FCFA. La cerise sur le gâteau, ceux qui sont déjà en possession d'un décodeur, pour un réabonnement avant échéance, la société leur offre un accès gratuit à la formule tout CANAL, pour une durée de deux semaines.



Chaeles Yao

### Togo : La vision des filières volaille, maïs, riz et tomate à l'horizon 2030

Le gouvernement togolais ambitionne de développer les filières volaille, maïs, riz et tomate à l'horizon 2030 en cohérence avec le projet d'appui au Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (ProMIFA), financé par le FIDA. Le plan de développement de ces 4 filières a été validé en juin 2021 et devra mobiliser un financement de 1 800 milliards FCFA. Le Togo prévoit ainsi de porter de 1,23 t à 6 t de maïs par hectare et étendre l'espace cultivable à 35 000 hectares pour un rendement de 21 1.000 t de maïs grain. La réalisation de cette ambition nécessite une enveloppe de 147 milliards FCFA, selon la FAO qui a piloté le processus d'élaboration du document. Pour la filière riz, le pays table sur une production de 817.004 t avec un financement prévisionnel de 987 milliards FCFA. Dans la filière tomate, l'Etat togolais mise sur 234 430 t dont la moitié sera transformée, pour un financement de 235 milliards FCFA. Enfin, dans la filière volaille, le pays ouest-africain prévoit de passer à 30 000 t de viande de poulet avec un budget de 430 milliards FCFA. La mobilisation de ces fonds, selon Djiwa Oyétoundé, chargé de mission de programme FAO au Togo, « exigera un partenariat public-privé exemplaire ». Le chargé de mission soutient par ailleurs que le développement de ces quatre filières « est considéré comme une approche adéquate pour générer de la croissance dans les zones rurales et améliorer les moyens de subsistance des populations ». L'initiative s'inscrit en ligne droite avec l'axe 2 du Plan National pour le Développement (PND 2018-2022) qui vise le développement des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives.



## ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Récépissé N° 0494/ 08 / 04 / HAAC

Directeur de Publication  
Joseph GADAH  
(228) 90 30 85 10

Rédaction  
Joseph  
Ghislain  
Raissa

Imprimerie  
La Colombe

Infographie  
Benjamin K. Tchabi  
90369796

Tirage  
2000 Exemplaires

## INNOVATION

## Un concours de conception du drone agricole Eco durable doté de 5 millions FCFA

L'entreprise Clin lance au Togo du 27 juin au 27 juillet 2021, un concours national intitulé « E-Agri Drone Innovation Challenge 2021 (EDIC 2021) ». Cette compétition encourage l'innovation dans l'utilisation des drones pour le secteur agricole. Cette 1ère Édition a pour objectifs de : « Peaufiner le 1er drone pulvérisateur made in Togo, robuste et Éco-durable; de démocratiser l'accès des drones agricoles aux producteurs dans toutes les régions; produire des drones sur place au Togo et à moindre

théose est réalisée dans un salon d'exposition et de show des technologies drones au Togo ouvert au public.

1ère phase : Cash (1er Prix : 1.000.000 Fcfa; 2e Prix : 500.000 Fcfa; 3e Prix : 250.000 Fcfa).

2e phase : Incubation : (Une somme de 3.250.000 Fcfa mise à disposition de l'équipe (les trois lauréats rassemblés) pour le prototypage du drone + accompagnement des experts, mentors, cadre d'entreprise + matériels nécessaires).

coût; créer plus d'emplois en formant et en embauchant de nouvelles compétences capables de servir les agriculteurs en tant que télé-pilotes », explique l'Entreprise Clin. A l'issue du concours, les 3 meilleures équipes de fabrications, logiciels et/ ou innovation seront récompensées d'une cagnotte estimée à 5 millions de Francs CFA sur 2 ans. L'apo-

l'entreprise CLIN éditrice de la solution e-agribusiness a introduit les drones agricoles au Togo depuis Septembre 2019 pour la première fois.

Selon le chronogramme, au plus tard 31 décembre 2023 sera lancé le drone commercial agricole 100% local et éco-durable. Pour candidater un seul lien : <https://clin.tg/dichallenge>

## DÉCENTRALISATION

## Le Togo recherche des entreprises pour construire 25 mairies

Le gouvernement togolais, en ligne avec sa politique de décentralisation, a entamé le processus de construction des mairies dans 25 communes réparties dans les 5 régions économiques. Le projet sera financé sur le budget du Programme d'appui à la décentralisation, phase 3 (PAD III), à hauteur de 5 milliards FCFA par la Banque allemande de développement (KfW). A la

recherche d'une entreprise pour la réalisation des travaux, le gouvernement a lancé récemment jusqu'au 02 août 2021, un appel d'offres international par l'entremise de l'Agence d'exécution de travaux urbains (Agetur Togo), déléguée par l'autorité pour la maîtrise d'ouvrage.

Il est à préciser que la 3ème phase du Programme d'appui à

la décentralisation (PAD3), est destinée essentiellement à la construction des mairies dans les nouvelles communes du Togo. Elle intervient après les phases 1 et 2 qui ont coûté 11 milliards FCFA. Outre ce programme, l'Allemagne accompagne le Togo dans la gouvernance locale, à travers le Programme décentralisation et gouvernance locale (ProDeGoL) piloté par la GIZ.

## TOURISME

## Le secteur perdrait plus de 4.000 milliards de dollars en raison de l'impact de la Covid-19

Selon un rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et de l'Organisation mondiale du tourisme publié le 30 juin 2021, l'effondrement du tourisme international dû à la pandémie de coronavirus pourrait entraîner une perte de plus de 4.000 milliards de dollars pour le PIB mondial sur les années 2020 et 2021. Une perte similaire pourrait être enregistrée cette année encore, prévient le rapport, qui précise que la reprise du secteur du tourisme dépendra en grande partie de la distribution massive de vaccins contre la Covid-19 à l'échelle mondiale. Selon le rapport, le déploiement asymétrique des vaccins amplifie le choc économique sur le tourisme dans les pays en développement. Il pourrait représenter jusqu'à 60% des pertes dans le PIB mondial. « La réduction du tourisme entraîne une hausse de 5,5% du chômage de la main-d'œuvre non qualifiée en moyenne, avec une forte variance de 0 à 15%, selon l'importance du tourisme pour l'économie. La main-d'œuvre représente environ 30% des dépenses des services touristiques, tant dans les économies développées que dans les économies en développement. Les barrières à l'entrée dans le secteur, qui emploie de nombreuses femmes et de jeunes salariés, sont relativement faibles », lit-on dans le rapport de la CNUCED. Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le nombre d'arrivées de touristes internationaux a diminué d'environ 1 milliard, soit de 74%, entre janvier et décembre 2020. Pour le premier trimestre de 2021, le baromètre du tourisme mondial de l'OMT prévoit une baisse de 84%.

## UEMOA : Baisse du coût du crédit à 6,4% en avril 2021

Le coût du crédit bancaire a continué à évoluer à la baisse, passant de 6,6% en avril 2020 à 6,4% en avril 2021, soit une légère baisse de 0,2 point de pourcentage (pdp) selon les chiffres de la BCEAO. Cette évolution est consécutive à la politique monétaire accommodante

actuellement en vigueur dans l'Union, la Banque centrale ayant abaissé pour la première fois ses taux directeurs à un niveau historique depuis le 24 juin 2020. Ce recul du coût du crédit bancaire a surtout profité aux sociétés d'Etat et EPIC-Etablissement public à caractère industriel et commercial, aux assurances et caisses de retraites et aux entreprises individuelles, dont les taux d'intérêt rattachés à leurs emprunts se sont contractés respectivement de 2,94 pdp à 4,2%; 2,56 pdp à 5,8 et 1,42 pdp à 6,3% sur la période. Ce coût du crédit dans l'espace, on se rappelle est passé de 6,72% à fin avril 2019 à 6,52% à fin avril 2020, soit un repli de 20 points de base (pdp) en glissement annuel, selon la BCEAO. Selon les chiffres de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), le

coût du crédit bancaire a continué à évoluer à la baisse, passant de 6,6% en avril 2020 à 6,4% en avril 2021, soit une légère baisse de 0,2 point de pourcentage (pdp) dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Cette évolution est consécutive à la politique monétaire accommodante actuellement en vigueur dans l'Union, la Banque centrale ayant abaissé pour la première fois ses taux directeurs à un niveau historique depuis le 24 juin 2020. Ce recul du coût du crédit bancaire a surtout profité aux sociétés d'Etat et EPIC-Etablissement public à caractère industriel et commercial, aux assurances et caisses de retraites et aux entreprises individuelles, dont les taux d'intérêt rattachés à leurs emprunts se sont contractés respectivement de 2,94 pdp à 4,2%; 2,56 pdp à 5,8 et 1,42 pdp à 6,3% sur la période. Ce coût du crédit dans l'espace, on se rappelle est passé de 6,72% à fin avril 2019 à 6,52% à fin avril 2020, soit un repli de 20 points de base (pdp) en glissement annuel, selon la BCEAO.

actuellement en vigueur dans l'Union, la Banque centrale ayant abaissé pour la première fois ses taux directeurs à un niveau historique depuis le 24 juin 2020. Ce recul du coût du crédit bancaire a surtout profité aux sociétés d'Etat et EPIC-Etablissement public à caractère industriel et commercial, aux assurances et caisses de retraites et aux entreprises individuelles, dont les taux d'intérêt rattachés à leurs emprunts se sont contractés respectivement de 2,94 pdp à 4,2%; 2,56 pdp à 5,8 et 1,42 pdp à 6,3% sur la période. Ce coût du crédit dans l'espace, on se rappelle est passé de 6,72% à fin avril 2019 à 6,52% à fin avril 2020, soit un repli de 20 points de base (pdp) en glissement annuel, selon la BCEAO.

## L'UNION AFRICAINE FACE AUX CRISES SANITAIRES

## La création de l'Agence Africaine de Médicaments pourrait voir le jour avant fin 2021

Le continent ne produit que 3 % des médicaments consommés par ses habitants. Les chaînes d'approvisionnement pharmaceutique comptent de multiples intermédiaires, contribuant à ce que les médicaments vendus en Afrique subsaharienne soient souvent les plus chers du monde. Par ailleurs, l'Afrique présente la plus forte prévalence de médicaments de mauvaise qualité (20%), non conformes aux normes et falsifiés, et dont sont victimes les patients, d'autant qu'ils se tournent souvent vers le marché parallèle.

« Depuis le début de la vaccination dans le monde, seul 1,6% des vaccins du monde ont été administrés en Afrique. 1,2 milliard de personnes en Afrique n'ont pas encore reçu une seule dose de vaccin ce qui peut conduire à une maladie endémique », martèle Michel SIDIBE, envoyé spécial de l'Union Africaine chargé de la création de l'Agence africaine de médicaments (AMA). Si le conti-

nent souhaite éviter une maladie endémique, la nécessité d'aller rapidement à la création d'AMA devient une impérieuse nécessité. Pour voir le jour, l'Agence africaine du médicament (AMA) a besoin de la ratification de plusieurs pays. En effet, le traité portant création de l'Agence africaine du médicament (AMA), adopté en février 2019 sous l'égide de l'Union africaine (UA), doit être ratifié par au moins quinze pays pour que cette institution puisse voir le jour. La RDC est le 15<sup>e</sup> pays à ratifié le traité de la création de l'agence sur les 55. Si le principal objectif de l'AMA est de permettre aux populations des 54 pays du continent d'accéder sans risque à des produits médicaux de qualité (et donc à lutter contre les contrefaçons) en harmonisant les réglementations, elle pourrait également servir d'outil de commande de vaccins. « La crise de covid-19 n'est pas seulement de santé publique mais aussi une sé-

curité de dimension humaine avec un niveau de stress élevé. C'est important de mettre l'accent sur la nécessité de renforcer la diplomatie sanitaire africaine dans un monde globalisé. Il faut aller vite vers la fin de la ratification pour que cette agence naisse avant la fin de l'année 2021 parce qu'on vit une fracture criarde entre le nord et le sud », a lancé Michel sidibé Envoyé spécial de l'Union africaine, ancien Directeur ONU-SIDA chargé de la ratification. Le secteur de la santé et du bien-être a le potentiel de créer 16 millions d'emplois. On estime que le secteur de la santé et du bien-être en Afrique représentera environ 259 milliards de dollars en 2030. Selon la Commission économique pour l'Afrique (CEA), l'Afrique importe actuellement pour 14 milliards de dollars de produits pharmaceutiques de l'extérieur, une situation qui pourrait être revue à la baisse avec l'industrie pharmaceutique. « D'ici 2030, environ 14% de toutes les

opportunités commerciales dans le secteur de la santé et du bien-être dans le monde se situent en Afrique, à la deuxième place derrière l'Amérique du Nord avec 21%. C'est une énorme opportunité pour le secteur privé », a déclaré la Secrétaire exécutive, de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), Vera Songwe. Pour accélérer le processus de la création de l'AMA, Michel SIDIBE plaide pour un mouvement social, une société civile forte pour accompagner le processus comme dans la lutte contre le sida, face à un « apatride vaccinal ». « La renonciation aux brevets de la covid-19 par les pays développés est très importante mais c'est juste une étape, il faut développer aussi les capacités de production et éliminer le contrôle à l'exportation sur les matières premières et équipements », souligne-t-il. Pour le financement de l'agence africaine de médicaments, le continent devrait se pencher la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) qui va favoriser la création d'un



véritable marché africain du médicament et permettre de réaliser des économies d'échelle pour une production continentale répondant aux besoins de l'Afrique. « La Zlecaf contribuera à renforcer les capacités de l'Afrique en matière de recherche et de développement et faire mutualiser les compétences, réduire les taxes. Si le Cameroun, perd 400 milliards FCFA chaque année à cause des faux médicaments, on peut harmoniser les réglementations en matière d'enregistrement des médicaments. On peut aider les pays à se conformer aux meilleures pratiques et normes internationales et cela permettra de lutter contre les faux médicaments », suggère l'ancien Directeur ONUSIDA. 30% des médicaments sont considérés comme des faux sur le continent.

## DROITS DE TIRAGES SPÉCIAUX

## La BAD s'engage être la redistributrice idéale en Afrique

La banque panafricaine s'estime bien placée pour redistribuer les « Droits de tirages spéciaux » (DTS), les nouvelles ressources monétaires du FMI dont les pays africains espèrent recevoir 100 milliards de dollars. « Les DTS devraient être émis à une banque comme la BAD. Nous sommes recommandés pour les recevoir et ensuite procéder à un octroi aux [autres] banques afri-

caines », a déclaré le président de la Banque africaine de développement (BAD) Akinwumi Adesina lors de la conférence de presse clôturant la 56<sup>e</sup> assemblée annuelle de l'institution. Sur les 650 milliards de droits de tirages spéciaux (DTS) évoqués par le FMI, l'Afrique devrait selon le système de quote-part en recevoir 33 milliards. Lors du sommet de Paris sur les économies

africaines, le président français et les dirigeants africains ont demandé la réallocation de 100 milliards de DTS des pays industrialisés vers les pays africains. Concrètement, ils permettent de fournir des devises aux pays qui en ont besoin sans créer de dette supplémentaire. Pour accéder aux DTS, les bénéficiaires doivent pouvoir justifier de leur utilisation vers des projets



spécifiques, pour accompagner la relance post-Covid-19 ou investir dans la croissance verte. Justement, la BAD estime avoir une expertise reconnue dans le « fléchage » des financements vers des projets spécifiques. « Les DTS devraient être utilisés pour orienter les financements vers l'Afrique [...] afin de soutenir une reprise verte, résiliente au climat et inclu-

sive », a déclaré le président de la Banque africaine de développement (BAD). Actif de réserve international, créé en 1969 par le FMI, « le DTS n'est pas une monnaie, et il ne constitue pas non plus une créance sur le FMI. Il représente en revanche une créance virtuelle sur les monnaies librement utilisables des pays membres du FMI », précise l'insti-

## CEDEAO

## L'AFD et l'UE financent à hauteur de 13,9 millions d'euros la phase II du Projet SYRIMAO

La Commission de la CEDEAO a lancé à Lomé le 08 juillet 2021, le projet « Système régional innovant de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'ouest » (SYRIMAO) avec l'appui financier de l'Union Européenne (UE) et de l'Agence française de développement (AFD). Il s'agit d'informer les acteurs nationaux, régionaux et internationaux de la CEDEAO notamment les acteurs de la filière mangue du démarrage effectif du projet SYRIMAO. SYRIMAO vise à consolider, amplifier et pérenniser les acquis de la lutte contre les mouches des fruits en Afrique de l'ouest afin d'améliorer les revenus des producteurs et augmenter les parts de marchés des exportations de mangues. En effet, le SYRIMAO poursuit les efforts de la CEDEAO consentis depuis 2015 de ses 15 Etats membres, à travers la première phase du projet de lutte contre les mouches des fruits dans la région, pour surveiller et



contrôler la prorogation transfrontalière des mouches des fruits. Financé à hauteur de 13,9 millions d'euros pour une durée de 4 ans, cette deuxième phase met l'accent sur la consolidation, la diffusion à grande échelle et la vulgarisation des techniques de lutte efficaces à faible impact environnemental. « Les mouches des fruits sont à l'origine d'une perte énorme à la filière mangue dans l'espace notamment, dans les vergers, la destruction des mangues vers l'exportation, la pourriture des mangues, le non-paiement des planteurs aux banques. Entre 2005-2014, 150 arrivages sont arrêtés et détruits en Europe dont 111 détruits en 2014 », a indiqué Sékou Sangaré, Commissaire

chargé de l'agriculture de la CEDEAO. La phase I du projet a permis d'établir un système de coordination dans les 15 pays de la CEDEAO, la surveillance de 300 vergers dans 11 pays de la CEDEAO, la formation de 5400 personnes au lancement d'alerte et 6000 techniciens et planteurs, la diffusion des recherches dans les pays affectés par le fléau, le renforcement des capacités de 1200 inspecteurs phytosanitaires pour le contrôle des normes.

Comme résultat satisfaisant à la fin du projet 1, une reprise d'exportation des mangues estimée à 40% vers l'Europe et une diminution de la moitié des interceptions.

Augustin

Botswana : Le 3<sup>e</sup> gros diamant brut de 1 174 carats a été trouvé

Selon une annonce ce 07 juillet 2021, de la société canadienne Lucara, un énorme diamant brut, impressionnant caillou aux reflets argentés a été découvert le 12 juin 2021 au Botswana. Cette découverte historique de la pierre précieuse de 1 174 carats se classe à la troisième place des plus gros diamants au monde. Déjà, le 1<sup>er</sup> juin 2021, a été découvert au Botswana par une autre société minière un diamant de 1 098 carats, mesure 73 mm de long, 52 mm de large et 27 mm d'épaisseur, pour une valeur approximative de 47 millions d'euros appartenant à l'entreprise Debswana. Le président Mokgweetsi Masisi a salué ce « moment fascinant » et la fréquence croissante des découvertes de diamants dans le pays. Le plus gros diamant connu est le « Cullinan », de 3 106 carats ! Mis au jour en Afrique du Sud en 1905. Le deuxième plus gros diamant du monde a été découvert en 2015 dans le nord-est du Botswana. Sa taille : 1 109 carats, soit la taille d'une balle de tennis et a été vendu à environ 47 millions d'euros en 2017. Le Botswana, la terre aux mille merveilles, est le premier producteur de diamants d'Afrique, exporte 90% de ses pièces rares.





## ATLANTIQUE SMART SWIFT RECEVEZ VOS MESSAGES SWIFT ÉMIS OU REÇUS EN TEMPS RÉEL

Banque Atlantique vous propose **ATLANTIQUE SMART SWIFT**, une solution qui vous permet de recevoir automatiquement via email les messages SWIFT de vos opérations dénouées.

- AVANTAGES**
- Rapidité et accessibilité via mobile ou ordinateur connecté à internet
  - Meilleur suivi des opérations et gestion des trésoreries
  - Possibilité de téléchargement au format PDF pour les fournisseurs ou clients
  - Consultation de l'historique, impression et visualisation des messages SWIFT
    - Optimisation du temps de réponse

*\*Offre soumise à conditions*

Pour toute information complémentaire, contactez votre chargé d'affaires ou rendez-vous dans votre agence Banque Atlantique.



MEMBRE DU GROUPE BCP